© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Alcoolisme

Par Profil supprimé Postée le 19/08/2019 16:59

> Bonjour, mon père âgé d'une cinquantaine d'année est alcoolique.
> Sa santé est de plus en plus fragile car il est aussi diabétique.
> Il ne veux clairement pas se faire soigner.
> Mais nous ne pouvons pas le laisser comme ça.
> Je voudrais donc savoir s'il est possible de l'envoyer dans un centre de désintoxication contre son accord ?

Mise en ligne le 23/08/2019

Bonjour,

Vous souhaiteriez que votre père soigne sa dépendance à l'alcool car il a des problèmes de santé et vous avez le sentiment qu'il se met en danger.

Vous nous demandez s'il vous est possible de le contraindre au soin sans son accord pour intégrer un sevrage hospitalier.

Il s'agit là, malheureusement, d'une situation assez courante à laquelle l'entourage familial est souvent confronté, à savoir le refus de se soigner d'une dépendance.

Or, seul votre père est en mesure de choisir ou non de se soigner. Même s'il se dégrade sur le plan physique au point de prendre des risques pour sa santé. Les démarches de soin en addictologie, pour être efficaces, nécessitent l'adhésion du patient.

Il se peut que votre père soit dans le déni de sa situation au regard de l'alcool ou tout simplement qu'il ne soit pas prêt à se faire aider.

Il est vrai que ces situations créent des tensions au sein d'une famille et génèrent souvent des souffrances et de l'incompréhension.

Nous vous conseillons avant tout, d’essayer d’instaurer un dialogue avec votre père en exprimant vos propres inquiétudes quant à l’impact de ses consommations sur sa santé. Sans l’infantiliser ou le culpabiliser mais plutôt dans l’optique de prendre conscience que la famille a le souci de son mieux-être. Il peut être intéressant également de chercher à savoir ce que lui permet le fait de boire. Chaque personne confrontée à une dépendance, utilise l’alcool pour des raisons différentes. Cela peut aller d’une quête de réconfort, au souhait de combler un ennui ou un sentiment de solitude ou encore chercher à apaiser un mal-être éventuel. Le fait de tenter de comprendre, sans blâmer et sans juger peut aider la personne à parler d’elle-même et à prendre conscience de ce qui ne va pas.

Vous êtes sa fille et sans doute vous sentez-vous impuissante dans cette situation.

Sachez qu’il existe des lieux où les proches peuvent être conseillés et soutenus par des professionnels en addictologie. Il s’agit de Centres de Soins d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) où médecin, psychologue et infirmier proposent des consultations confidentielles et gratuites pour aider toute personne confrontée de près ou de loin à une problématique de dépendance. Vous pourriez y trouver des informations utiles pour vous positionner au mieux face à votre père, mais aussi pour évoquer vos questions et inquiétudes.

Vous trouverez en bas de page un lien pour trouver une adresse dans votre ville.

Vous trouverez également d' autres liens d’informations pour aider un proche, et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'un parent.

Enfin, n’hésitez pas à nous contacter si vous le souhaitez au 0 980 980 930 tous les jours de 8h à 2h ou par chat via notre site internet de 14h à minuit. L'appel est gratuit et anonyme.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- L'alcool et vos proches
- Adresses utiles du site Alcool info service

Autres liens :

- Comment aider un proche
- Comment aider mon parent qui boit
- Un de mes parents boit et j'en souffre